



L'Avenant Protection Plus une couverture améliorée pour vos clients

L'Avenant Protection Plus est un ajout à la Police d'assurance titres résidentielle pour le propriétaire et le prêteur hypothécaire. En ajoutant la couverture de l'Avenant Protection Plus à celles déjà existantes dans nos polices d'assurance titres, vous fournissez à vos clients la plus complète des protections offertes par Stewart Title pour les dommages découlant du traitement des transactions immobilières assurées.

Nos polices d'assurance titres pour le propriétaire et le prêteur hypothécaire offrent une couverture étendue à la majorité des problèmes qui pourraient occasionner une perte dans une transaction immobilière résidentielle, incluant, une couverture pour des problèmes de titres, charges et empiètements, avis de non-conformité et validité du titre de propriété.

Toutefois, il y a certains problèmes qui peuvent découler d'une erreur ou d'une omission du notaire et qui pourraient occasionner des dommages qui ne sont pas couverts par notre police d'assurance titres générale.

Choisissez l'Avenant Protection Plus pour une paix d'esprit inégalée

L'Avenant Protection Plus offre des couvertures pour les dommages résultant :

- d'erreurs dans les conseils juridiques liés à l'offre d'achat
- d'erreur dans les répartitions
- de conseil inadéquat concernant la façon d'acquérir votre titre

L'Avenant Protection Plus est pour les acheteurs ou prêteurs qui désirent une protection additionnelle pour les pertes et les dommages résultant d'erreurs ou omissions commises par leur juriste dans le cadre des services juridiques fournis lors de la transaction immobilière assurée.

Lorsqu'un problème est couvert par le biais de l'Avenant Protection Plus, l'assuré n'est pas obligé de poursuivre le notaire qui a commis l'erreur ou l'omission et il peut s'adresser directement à Stewart afin de présenter sa réclamation et ainsi obtenir indemnisation en accord avec la couverture offerte par l'Avenant Protection Plus.

stewart title®

Coups d'œil sur l'Avenant Protection Plus en action

Le problème:

Oubli dans les instructions du prêteur

Notre assuré prêteur accorde un prêt d'un montant de 35 000\$ garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'immeuble de l'emprunteur. Le juriste au dossier avait comme instruction de s'assurer que le solde hypothécaire de l'hypothèque de premier rang n'excédait pas 280 000\$. Au moment de la transaction, le juriste n'avait pas réussi à obtenir cette confirmation.

Il a été découvert plus tard que le solde de l'hypothèque de premier rang était de 440 000\$. Lorsque l'emprunteur se retrouva en défaut plusieurs années après, le prêteur de premier rang se remboursa et il n'y avait alors plus d'équité pour le prêteur assuré.

La solution :

Après avoir analysé les rapports d'évaluation, il fut déterminé que sans l'erreur du juriste, le prêteur assuré aurait recouvré son prêt en totalité. La réclamation fut couverte par le biais de l'Avenant Protection Plus et Stewart Title a remboursé l'assuré du solde hypothécaire manquant.

Le problème :

Une exigence de retenue dans la promesse d'achat oubliée

Lorsque notre assuré a acquis l'immeuble, la promesse d'achat incluait une condition à l'effet qu'une retenue de 6 000\$ devait être conservée dans le compte en fidéicommis du juriste au dossier et qu'elle ne serait libérée que lorsque certains travaux spécifiques sur la propriété seraient terminés.

Aucune mention par le notaire ne fut effectuée dans l'état des déboursés pour refléter cette retenue et aucune mention dans aucun autre document. À la signature, tous les fonds furent remis au vendeur et aucune somme ne fut conservée en fidéicommis par le juriste et les tentatives de recouvrer les sommes du vendeur sont demeurées vaines.

La solution :

Stewart title a payé une somme de 6 000\$ à l'assuré afin de régler cette réclamation. Le montant correspondant à ce que le juriste au dossier aurait dû conserver dans son compte en fidéicommis.

Obtenir l'Avenant Protection Plus c'est facile

En ajoutant l'Avenant Protection Plus à toutes ses polices résidentielles, Stewart title offre la protection la plus complète disponible sur le marché relativement à la signature de votre transaction immobilière.

L'Avenant est ajouté à toutes nos polices résidentielles sans frais supplémentaire.

En combinant l'Avenant Protection Plus à vos polices propriétaire et prêteur, vous et votre client pouvez finaliser votre transaction immobilière résidentielle en sachant que tous les intérêts sont protégés par la meilleure assurance titres disponible.

Lorsque vos clients désirent la meilleure protection disponible, choisissez Stewart et son Avenant Protection Plus sans frais.

Contactez-nous pour plus d'informations.

Siège social canadien (Toronto)

(888) 667-5151

Ouest canadien

(866) 515-8401

Québec

(866) 235-9152

Maritimes

(888) 757-0078

www.stewart.ca

Cette brochure est destinée à fournir des informations de nature générale, est sujette à changements et a été traduite de l'anglais étant sa source originale. Stewart Title a pris tous les moyens raisonnables afin de s'assurer de l'exactitude de la traduction toutefois, dans l'éventualité d'une divergence, la version anglaise a préséance sur les textes traduits.

La confidentialité et la protection des informations personnelles sont importantes pour Stewart Title. Pour consulter notre politique de confidentialité, visitez www.stewart.ca/fr/confidentialité.

©2019 Stewart. Tous droits réservés.
CA-393F-QC | 07/19

stewart title®